



Sommaire, septembre 2021

Vie de l'Église.....	2
Belle et bonne rentrée à tous !	2
Réorganisation du service communication	2
Offrande des Moissons.....	3
Appel aux dons	3
Loi de finances rectificative 2021	3
Prochaines rencontres.....	4
Actualités	4
Albert Schweitzer, dans le paysage strasbourgeois !	4
Temps pour la création	5
Dimanche d'éveil au judaïsme	5
Journées européennes du patrimoine	5
Mesures sanitaires	5
Formations	6
Formation continue des pasteurs	6
Vie dans les paroisses et les secteurs.....	6
Office et @uepal.fr	6
Mouvements pastoraux	6
Vacances de postes	6
Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse	7
Informations administratives et financières	7
Travaux prévus dans votre paroisse en 2022 ?	7
Comptes bancaires paroissiaux	7
Annonces.....	8
Rencontre d'automne de la Société Luthérienne	8
Les dossiers de bourse 2021/2022 sont disponibles.....	8

Vous recevez cette newsletter car vous êtes engagés dans l'UEPAL.

Vie de l'Église

Belle et bonne rentrée à tous !

Au nom du Conseil de l'UEPAL, je vous souhaite une belle et bonne rentrée dans vos paroisses et lieux d'Église. Je me réjouis de la reprise des activités et de l'implication de chacune et chacun, dans un contexte qui n'est pas simple, avec les contraintes qui continuent à s'appliquer en cette période de pandémie. Je sais combien l'engagement de chacun est précieux pour la vie de l'Église.

Je tiens à remercier les pasteur(e)s de l'UEPAL ainsi que tous les acteurs et actrices dont vous êtes, pour votre patience dans la mise en œuvre des mesures sanitaires qui changent trop souvent et compliquent votre tâche. Mais je suis persuadé que la reprise de la vie commune, malgré ses limitations, vous porte dans la joie et dans l'espérance !

Je vous souhaite, avec l'ensemble des services de l'UEPAL qui ont fêté ensemble la rentrée ce jeudi 9 septembre, une année riche en rencontres et en partage de l'Évangile, dans l'esprit [de la résolution de l'Assemblée de l'Union du 4 juillet dernier](#) !

Christian Albecker

Réorganisation du service communication

C'est au printemps dernier que les missions du service communication de l'UEPAL ont été mises à plat. La formation et l'accompagnement des paroisses à la communication deviennent les principales missions du service. Il assurera également la mise en place d'un réseau de personnes ressources afin de permettre une meilleure entraide sur tout le territoire de l'UEPAL.

Pour cela, une réorganisation a été nécessaire. Angèle Erny restant seule, après le départ de Colette Schrodi en janvier dernier, il a fallu étoffer l'équipe comme suit :

- Inès Amat, community manager, à mi-temps en alternance avec un Bachelor Communication /Webmarketing
- Laurette Haglang, en mission service civique
- En cours de recrutement : chargé-e de communication institutionnelle, à mi-temps
- Bernard Guillot, conseiller en communication et directeur de RCF Alsace, à mi-temps
- autour d'Angèle Erny, responsable du service communication, à temps plein

Le poste de chargé-e de communication institutionnelle est ouvert. Si vous souhaitez postuler :

[>>> téléchargez le cahier des charges](#)

Pour toutes demandes au sujet de vos besoins en outils de communication ou en formation, c'est avec plaisir que nous serons à votre écoute.

Service communication : 03 88 25 90 34 ou communication@uepal.fr

Offrande des Moissons

Dimanche 3 octobre

Cette offrande destinée à [soutenir la formation et à encourager les vocations](#) est affectée au Stift qui accueille les étudiants.

Offrande à verser à l'ESP. Merci pour votre soutien.

Pour les paroisses qui souhaitent collecter des dons en ligne, nous vous rappelons qu'une plateforme de dons en ligne est à votre disposition. Pour tout renseignement, contactez le service financier : service-financier@uepal.fr



Le foyer des étudiants du Stift © Chapitre de Saint-Thomas

Appel aux dons

Différentes versions de flyers et signets des années précédentes sont disponibles. Contactez les collègues de l'accueil qui se feront un plaisir de préparer vos commandes afin que vous puissiez les récupérer : accueil@uepal.fr

Une réflexion est en cours pour proposer aux paroisses un gabarit à personnaliser par secteurs ou paroisses

Loi de finances rectificative 2021

Les dons au profit des cultes temporairement favorisés

Les dons au profit des cultes ouvrent temporairement droit à une réduction d'impôt sur le revenu au taux de 75 %.

Les mesures prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ont conduit à imposer des restrictions inédites à l'exercice public du culte, éloignant les fidèles des lieux de culte se traduisant notamment par une baisse substantielle des dons. La loi de finances rectificative n° 4215 pour 2021, destinée à financer les dispositifs accompagnant la sortie de crise sanitaire, prévoit une majoration exceptionnelle du taux de la réduction fiscale d'impôt.

Habituellement, les dons et versements effectués au profit d'**associations cultuelles** et de bienfaisance, et aux **établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle** ouvrent droit pour leur donateur à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % des versements effectués, retenus dans la limite de 20 % du revenu imposable ([CGI art. 200, 1](#)). L'article 18 de la loi de finances rectificative pour 2021 porte de manière temporaire le taux de la réduction d'impôt à **75 %**.

Sont concernés les dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou de produits, effectués **entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022**, au profit d'associations cultuelles ou d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Moselle.

Les versements effectués en 2021 sont retenus dans la **limite** de 554 €. Pour ceux réalisés en 2022, la limite sera revalorisée dans la même proportion que la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

Ces versements ne sont pas pris en compte pour apprécier la **limite de 20 %** du revenu imposable applicable à la généralité des dons.

A noter : Les dons consentis avant le 2 juin ou excédant la limite de 554 € continuent d'ouvrir droit à la réduction d'impôt au taux de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Prochaines rencontres

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière d'intercession (informations sous réserve de modifications liées à la situation sanitaire).

25 septembre Synode électif de l'EPRAL à Strasbourg (Espace 23 rue du Lazaret)

29 septembre Journée des présidents de consistoires luthériens à Munster

2 octobre Assemblées générales de l'ESP et de l'ESPM à Colmar

- **Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes (ESP) :**
Outre la réception du rapport moral, l'adoption des comptes et du budget, l'Assemblée de l'ESP se prononcera sur le renouvellement du règlement intérieur.
- **Assemblée générale de l'Entraide et solidarité protestantes missionnaires (ESPM) :**
L'Assemblée se prononcera sur la réception au rapport moral, l'adoption des comptes et du budget. Avec le souci de garder le même fonctionnement de collecte et de redistribution de fonds à des associations partenaires, et de permettre à l'association ESPM de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs, l'assemblée sera amenée à se prononcer sur le projet de faire évoluer la forme associative vers un fonds de dotation.

16 octobre Consistoire supérieur de l'EPCAAL à Strasbourg

20 novembre Assemblée de l'Union à Strasbourg

Actualités

Albert Schweitzer, dans le paysage strasbourgeois !

Du 15 au 18 septembre à Strasbourg

Malgré la forte empreinte laissée par le docteur Schweitzer dans notre région, aucun signe visible fort à Strasbourg ne rappelle cet engagement. Jusqu'à aujourd'hui !

Le 17 septembre 2021, à 17h, sera inaugurée une sculpture en son honneur place Saint-Thomas à Strasbourg.

L'artiste suisse Simone Mayor a voulu présenter un Schweitzer « humain parmi les humains ».

Conférences, concert et lecture musicale sont également au programme :

<https://www.uepal.fr/albert-schweitzer/>

Vous êtes les bienvenus.

Événements organisés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

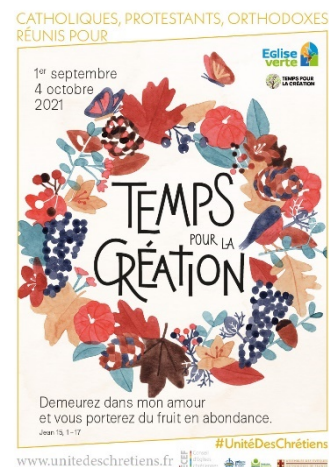


© Illustration : Denise Muller

Temps pour la création

Du 1^{er} septembre au 4 octobre : les communautés chrétiennes s'unissent dans le monde entier pour un temps spécial nommé « Saison de la Création » : un temps pour prier, rendre grâce pour le monde créé par Dieu puis confié à l'humanité et un temps pour prendre soin de notre maison commune.

Le thème de cette année est « **Une maison pour tous ? Renouvellement de l'Oïkos de Dieu** ». Le thème de la "maison pour tous" est représenté par la tente d'Abraham et de Sarah, qui ont accueilli trois étrangers, qui se sont avérés être des anges (Genèse 18). Elle nous invite à une hospitalité envers les humains et toutes les créatures dans notre maison commune, le foyer (oïkos) de Dieu. Le choix de ce symbole est une formidable opportunité de vivre ce temps avec le groupe scout par exemple !



Ressources en ligne

Afin de préparer en paroisse la Saison de la Création, Église verte met à disposition guide de célébration, propositions d'animation et outils : <https://www.egliseverte.org/actualites/temps-pour-la-creation-2021/>

Dimanche d'éveil au judaïsme

Le 12 septembre

Rappel :

Le Dimanche d'éveil au judaïsme dans les paroisses est proposé cette année le 12 septembre. Cette date est indicative.

Des documents de travail sont disponibles sur le site de l'UEPAL :

<https://www.uepal.fr/dimanche-deveil-au-judaisme/>

Commission protestante de dialogue avec le judaïsme

Contacts : Thierry Legrand, legrand.tf@orange.fr

Théodore Stussi, 03 68 07 43 57 - thema.stussi@gmail.com

Journées européennes du patrimoine

Les 18 et 19 septembre

Une belle occasion d'ouvrir nos églises à tous les curieux de notre patrimoine.

Le service communication attend vos événements afin de les recenser sur le site www.uepal.fr et en publier un communiqué de presse. Une seule adresse pour cela : communication@uepal.fr



Mesures sanitaires

Retrouvez les dernières recommandations sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL :

<https://acteurs.uepal.fr/uepal/actualites/mesures-sanitaires>

Nous mettons à jour au fur et à mesure que les infos nous sont transmises.

Formations

Formation continue des pasteurs

La Communion protestante luthéro-réformée (CPLR) organise la formation permanente et continue des pasteurs. Retrouvez le programme des formations en ligne :

<https://acteurs.uepal.fr/formations/continue-des-pasteurs>

Vie dans les paroisses et les secteurs

Office et @uepal.fr

Pour rappel

À tous ceux qui ont choisi de bénéficier du pack office avec une adresse @uepal.fr :

Votre adresse @uepal.fr est utilisée par nos services pour tout échange de courriels.

Vous pouvez mettre en place une redirection vers Outlook depuis vos autres adresses électroniques (gmail, orange, etc.). Et ainsi consulter tous vos courriels en un seul endroit. Ce qui n'est pas possible dans le sens inverse pour des questions de sécurité.

L'avantage du pack office, c'est d'avoir accès, sur 5 écrans différents, à tous les logiciels utiles (Outlook, Word, Excell, etc.).

Mouvements pastoraux

Comme à l'accoutumée, nous publions la liste des mouvements pastoraux : nouvelles nominations, changement de paroisse, départ à la retraite, etc.

Retrouvez les changements : <https://www.uepal.fr/mouvements-pastoraux-2021/>

Vacances de postes

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection de Brumath

- Bischwiller
- Brumath (Krautwiller)
- Gries (Kurtzenhouse)

Inspection de Colmar

- Consistoire de Riquewihr Dynamique 2021 – 2025

Consistoire réformé de Bischwiller

- Colombages – Aumônerie Hôpital de Wissembourg (Seebach)

Consistoire réformé de Metz

- Moselle Sud

Ministères spécialisés (pasteurs) ou particuliers (autres ministères)

- Aumônier des Lycées de Colmar et environs

Postes hors Bureau des Cultes :

- EPUdF : le communiqué des postes vacants au 1^{er} juillet 2021 est disponible [ici](#)
- Accords de Reuilly : EPUdF Lyon Rive Gauche et paroisse anglicane Trinity Church
- DEFAP - CEEFE : Antilles (Guadeloupe et Martinique), Guyane (1/2 temps), La Réunion

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur-riche ecclésiastique ou le-a Président-e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président-e de Consistoire, Inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Informations administratives et financières

Travaux prévus dans votre paroisse en 2022 ?

Si vous souhaitez solliciter une subvention à l'ESP en 2022 pour réaliser des travaux, le formulaire dédié [Formulaire Budget Paroisse Inscription 2022.xls](#), était à nous adresser avant la fin août.

Pour l'élaboration du budget 2022 de l'ESP, il nous est indispensable de connaître vos besoins en matière de subventions pour travaux.

A ce jour 45 projets de travaux à réaliser en 2022 ont été inscrits au budget de l'ESP, le budget total de ces travaux s'élevant à 2 350 000 €. Si vous n'aviez pas encore transmis votre demande d'inscription au budget merci de la faire parvenir au plus vite.

Nous vous rappelons que pour éviter toute dérive budgétaire, le Règlement Intérieur de l'ESP prévoit une diminution de 30% du montant de la subvention si celle-ci n'a pas été inscrite au budget (sauf urgence).

Contact : Valérie Feigenbrugel, 03 88 25 90 40 ou valerie.feigenbrugel@uepal.fr

Comptes bancaires paroissiaux

À la suite des élections pour le renouvellement triennal de nos instances, des changements dans les signatures sur les comptes bancaires paroissiaux ou consistoriaux sont fréquents. La plupart des établissements bancaires connaissent mal le statut juridique des paroisses et consistoires de l'UEPAL, et exigent des documents inadaptés (les assimilant à des associations, ils demandent des statuts). Une paroisse, un consistoire n'a pas de statuts. Régis par les Articles Organiques des Cultes protestants et par le décret du 26 mars 1852 portant réorganisation des cultes protestants, la paroisse et le consistoire sont des circonscriptions territoriales cultuelles administrées par un conseil, un établissement public du culte. En cas de difficulté, une attestation en ce sens peut vous être adressée qui sera à présenter, avec le PV des élections du bureau du CP.

Contact : alice.faverot@uepal.fr

Annonces

Rencontre d'automne de la Société Luthérienne

Lundi 4 octobre à Ingwiller de 9h30 à 16h30

(Restaurant Aux Comtes Hanau - 139 rue du Général de Gaulle à Ingwiller)

De quoi témoigner, de qui témoigner, comment témoigner dans le monde d'aujourd'hui ?

Conférence et rencontre avec Anne Faisandier, pasteure de l'Église protestante unie de France (EPUdF)

Rencontre avec Anne Faisandier, pasteure de l'EPUdF à Marseille qui, comme beaucoup d'autres, cherche et expérimente de nouvelles manières d'annoncer l'Évangile dans un monde en pleine mutation. Si les Églises ont le souci d'accompagner les évolutions de la société et des mentalités, comment réorienter leur mission ? Anne Faisandier a participé à un ouvrage d'entretiens, paru aux Éditions Olivétan fin 2019, qui a pour titre « Comment annoncer l'Évangile aujourd'hui ? ». Elle partagera ses réflexions en y incluant les nouveaux défis à relever depuis l'apparition de la pandémie du Sars-Cov-2 et ses conséquences sur le témoignage de l'Église au moment où le numérique prend une place déterminante dans les relations sociales.

Renseignements et inscription (avant le 30 septembre) :

03 88 70 00 19 ou contact@societe-lutherienne.fr

Les dossiers de bourse 2021/2022 sont disponibles

Dossier 2021/2022 des bourses pour les étudiants en théologie : les étudiants sont priés de se renseigner auprès de la Faculté de théologie.

Dossier 2021/2022 des bourses pour les étudiants autres facultés : les dossiers sont disponibles. Ils peuvent être téléchargés sur le site internet : www.chapitre-saint-thomas.org ou retirés à l'accueil du Chapitre de Saint-Thomas au 1b quai Saint-Thomas à Strasbourg.

Attention, le dossier doit impérativement parvenir au plus tard le 12 octobre 2021.